AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Canal d'Ille-et-Rance

Titre : Restriction de mouillage - Draught restriction

Avis n° : 2026 VIR-B n° 47

du : 05/06/2026

Secteur (bief) : de Rennes à Dinan / le Chatelier

Fait(s) à signaler :

Annule et remplace l'avis n° 2026 VIR-B-n°42

Suite aux récentes opérations de dragages, les usagers sont informés que le mouillage est désormais de 1,20 m sur le canal d'Ille et Rance, à l'exception des biefs suivants :
- De l'écl. de Calaudry (n°37) à l'écl. de Gacet (n°39) : 1,12 m
Pour le bief du Chatelier (n°48), le mouillage est désormais de 1,60 m du vieux pont de Dinan, jusqu'à l'écluse du Chatelier.

Les usagers des canaux sont invités à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes qui pourraient être données par les éclusiers.

Users are informed that the draught is now limited at 1.20 m, except on the following portion :
- Between lock n°37 (Calaudry) and lock n°39 (Gacet) : 1.12 m
- Between Dinan's old bridge and lock n°48 (le Chatelier) : 1.60 m

Waterway users are advised to be vigilant and to respect the instructions that could be given by the lock keepers.

La cheffe de subdivision

Eléonore NADAN

Signature numérique de Eléonore NADAN
Date : 2026.06.05 15:58:01 +02'00'

Avis émis par : Subdivision Vilaine, canal d'Ille-et-Rance

Région Bretagne

Canaux de Bretagne
Un service de la Région Bretagne

Direction des Canaux de Bretagne
canauxdebretagne@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
canaux.bretagne.bzh/